

Commune de TAILLEBOURG

Compte-Rendu du Conseil Municipal

**Jeudi 12 Janvier 2017 à 20h30,
à la Mairie de Taillebourg**

sur convocation du 8 janvier 2017

Présents :

M. Pierre TEXIER, Mme Sylvie ALBERT, M. Guillaume COVELA RODRIGUEZ, M. Gérard GALLAIS, M. Fabrice GUILLOT, M. Daniel ARROYO-BISHOP, M. Bruno CHEVALIER, Mme Maryse BEAUBEAU, Mme Babette RICHAUD, M. Jean-François DECQ

Absents excusés :

Madame Emmanuelle GUIBERTEAU a donné pouvoir à Madame Sylvie ALBERT
Monsieur Philippe GANTHY a donné pouvoir à Monsieur Pierre TEXIER

Secrétaire de séance : Maryse BEAUBEAU

Invitée : Mme Angélique HARVOIRE

M. TEXIER propose de modifier l'ordre du jour et d'ajouter les points suivants :

- 21) Colis-coffrets cadeaux de Noël / repas des aînés
- 22) Réunion publique du PLU général le 03 février 2017
- 23) Projet de la LPO sur Taillebourg
- 24) Questions diverses

➤ **Vote : Tous pour**

L'ordre du jour est donc le suivant:

- 1) Adoption du PV du CM du 15 Décembre 2016
- 2) Affaire du Puits Pollué, suite
 - **Délibération** : Autorisation de M. Le maire à ester en justice et défendre la commune dans l'affaire de la pollution du Puits
 - **Délibération** : Désignation de l'avocat dans l'affaire Commune de Taillebourg / Plainte contre X : Pollution des sols
- 3) 1000 Ecoles contre le gaspillage alimentaires Formation à Taillebourg
- 4) Délibération : Vote de la modification des statuts de la CDC Vals de Saintonge
- 5) Date de la réunion des services 30 Janvier à 17h
- 6) Fermeture ½ journée archivage Mairie 14-15 Mars
- 7) Activité Géocaching
- 8) Modification du lieu « salles des Mariages »
- 9) Bilan site internet de la commune
- 10) Mise en péril d'un immeuble rue Aliénor d'Aquitaine
- 11) Information réunion commune entre Annepont et Taillebourg dans la cadre de la construction du groupe scolaire
- 12) Association Prom'Haies, Adhésion
- 13) Association ADMS, convention, plan particulier de mise en sûreté des élèves (directive ministérielle)
- 14) Association pour l'accueil des Familles hospitalisées, information
- 15) Plan-Dépliant Tourisme
- 16) Résultats 2016 de l'Agence postale communale
- 17) Vœux des administrations, des institutions, des Taillebourgeois
- 18) Nouveaux jours de collectes des ordures ménagères
- 19) Tableau de présence au bureau de vote pour les élections présidentielles
- 20) Subvention à la Chambre des métiers
- 21) Colis coffrets cadeaux de Noël / repas des aînés
- 22) Réunion publique du PLU général le 03 février 2017
- 23) Projet de la LPO sur Taillebourg
- 24) Questions diverses

1) **Adoption du PV du CM du 15 Décembre 2016**

➤ **Vote : tous pour**

2) Affaire du Puits Pollué, suite

M. le Maire lit au conseil la lettre de l'avocat en charge du dossier qui préconise de saisir le doyen des juges après le classement de l'affaire, par le procureur, pour « prescription ».

Pour cela, le Conseil municipal doit se prononcer sur la poursuite ou non de l'affaire.

OBJET : Autorisation de M. Le maire à ester en justice et défendre la commune dans l'affaire de la pollution des sols

Considérant l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le Maire à fixer les rémunérations, de régler les frais et les honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts, et d'exercer, au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le Conseil Municipal ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29 ;

Considérant l'avis de classement du Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Saintes dans l'affaire de la pollution des eaux fluviales et rejet en eaux douces ;

Considérant l'avis de Maître Philippe MOTTET sur les suites envisageables ;

Considérant qu'il importe d'autoriser Monsieur le maire à défendre les intérêts de la commune dans cette affaire ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- autorise Monsieur le Maire à ester en justice
- autorise M. Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Vote : tous pour

3) « 1000 Ecoles contre le gaspillage alimentaire » / Formation organisée par CYCLAD (gestionnaire du ramassage des ordures ménagères) à Taillebourg

La proposition de la commune de Taillebourg d'accueillir la formation a été acceptée. La première formation aura lieu les 19 et 20 avril 2017. Cela se passera à la salle des fêtes ou dans les salles périscolaires de la maison du parc.

Cyclad propose cette formation qui accueillera les ATSEM, la cantinière, les animateurs du périscolaire et également d'autres salariés de la CdC dont les communes participent au projet.

4) Délibération : Vote de la modification des statuts de la CDC Vals de Saintonge

M. Le Maire présente la modification statutaire votée lors du Conseil Communautaire du 12 décembre 2016

OBJET : Approbation des statuts de la Communauté de Communes des Vals de Saintonge

Monsieur le Maire expose que lors du Conseil Communautaire du 12 décembre 2016, une modification des statuts de la Communauté de Communes des Vals de Saintonge a été entérinée à l'unanimité de ses membres.

Cette modification statutaire présente un premier toilettage des statuts de la Communauté de Communes des Vals de Saintonge par une réécriture plus lisible de certaines de ses prérogatives. C'est une première étape, avant d'établir un profond remaniement des statuts par l'introduction des nouvelles compétences obligatoires, GEMAPI, Eau et Assainissement en 2018 et 2020 dans le cadre de la loi NOTRe.

A cet égard la modification statutaire porte les précisions suivantes :

- retrait de la notion d'intérêt communautaire dans le bloc de compétence « actions de développement économique »
- retrait de la notion d'intérêt communautaire dans le bloc de compétence facultative « Politique du logement et du cadre de vie »
- ajout de la notion de « Soutien aux actions de développement social » dans le cadre du bloc de compétence facultative « Action sociale d'intérêt communautaire » afin de mettre en perspective le diagnostic social du territoire

Monsieur le Maire donne lecture de la version modifiée des statuts de Vals de Saintonge Communauté.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- N'APPROUVE PAS les statuts de Vals de Saintonge Communauté (ci-après annexés).
 - **Vote : 8 pour – 3 abstentions – 1 contre**
- N'AUTORISE PAS le Maire à signer les statuts modifiés.
 - **Vote : 6 pour – 5 abstentions – 1 contre**

5) Date de la réunion des services (30 Janvier à 17h)

Le personnel de la commune et du SIVOS Taillebourg-Annepont est convoqué lundi 30 janvier 2017 à 17h00 à la mairie pour un entretien annuel. A cette occasion, les dates des entretiens individuels annuels (obligatoires) pour chaque agent seront fixées. M. TEXIER sollicitera la mairie d'Annepont pour leur présence à la partie « employés du SIVOS ». On profitera de cette réunion pour parler des formations de CYCLAD (lutte contre le gaspillage) au personnel du SIVOS

6) Fermeture de la Mairie ½ journée (archivage Mairie 14-15 Mars)

Une journée et demie est prévue pour l'archivage des documents relatifs à l'année 2016. Pour ce faire, la mairie devra être fermée au public le mercredi 15 mars (matin).

7) Activité Géocaching

Présentation rapide du Géocaching :

Ce jeu est pratiqué dans le monde entier, il occupe des familles entières qui participent en se déplaçant en Camping-Car. Le principe est du type « chasse au trésor par internet ». Les joueurs cherchent des « caches » dans lesquelles sont disposées des objets. Pour trouver ces caches, ils doivent trouver les solutions aux énigmes. La CDC des Vals de Saintonge souhaite participer au projet et a sollicité des communes. Madame GUIBERTEAU et Monsieur TEXIER travaillent sur le projet qui doit en même temps servir et se caler sur le parcours « Trame Verte et Bleue »

8) Modification du lieu « salle des Mariages »

Des Taillebourgeois souhaitent se marier le samedi 23 septembre 2017 à la salle des fêtes. Ils ont fait la demande auprès de la mairie.

Depuis une loi de 2015, le Maire peut solliciter le Procureur pour effectuer un mariage dans d'autres locaux que ceux circonscrits par l'immeuble « Mairie ». Mais les décrets d'application ne sont pas encore publiés.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal ce qu'il pense de l'éventualité de déplacer le lieu de célébration des mariages.

M. GALLAIS, M. CHEVALIER et Mme RICHAUD soulignent l'aspect technique et les soucis d'organisation que cela peut poser. Monsieur le Maire pense que la loi impose un choix définitif de la « salle des mariages » si on change de lieu. Le conseil municipal souhaite pouvoir garder le choix entre la mairie et un autre site.

Monsieur le Maire sollicite un vote sur ce dernier point de vue.

Vote : tous pour la possibilité d'utiliser la Salle des fêtes ou les lieux historiques dans le cadre d'un mariage avec un grand nombre de participants ou autres raisons valables, tout en conservant aussi la salle actuelle de la Mairie.

Monsieur le Maire rédigera une demande au Procureur qui évoquera cette décision du Conseil Municipal.

9) Bilan site internet de la commune

M. Le maire souhaitait présenter au conseil un bilan de la fréquentation du site internet de la commune (nombre de visiteurs, les pays de visites, les pages les plus fréquentées, les origines géographiques des connexions) mais pris de court, le développeur du site n'a pas pu fournir ce bilan. Cela sera revu lors du prochain conseil municipal.

M. TEXIER a aussi demandé de travailler sur une page urbanisme plus développée pour les professionnels (notaires, immobiliers, institutions, etc.), qui donnerait accès aux : règlements PLU, ZPPAUP, PPRNi, arrêtés préfectoraux, municipaux, etc.

10) Mise en péril d'un immeuble rue Aliénor d'Aquitaine

M. Le Maire expose au Conseil la mesure de mise en péril imminent prise sur un immeuble rue Aliénor d'Aquitaine qui s'est effondré fin décembre 2016. Au regard de l'urgence la situation, M. TEXIER a écrit aux héritiers de la propriétaire (personne âgée avec une autonomie physique limitée, qui ne peut pas s'occuper seule du déblaiement des gravats et des débris de l'éboulement de la toiture) en leur rappelant leurs obligations au regard de leurs ascendants.

11) Information réunion commune entre Annepont et Taillebourg dans la cadre de la construction du groupe scolaire

Lors de la dernière réunion du SIVOS Taillebourg – Annepont (le 17 décembre 2016), les élus se sont mis d'accord pour réunir les conseils municipaux de Taillebourg et d'Annepont le jeudi 26/01/2017 à 20h30 afin de leur présenter plus concrètement le projet de groupe scolaire.

M. TEXIER espère avoir des informations de la Sous-préfète sur la participation de l'ETAT (DETR) avant cette rencontre.

12) Association Prom'Haies, Adhésion

En dehors des activités proposées, l'association propose des tarifs groupés pour les achats d'arbres, des panneaux d'exposition, des animations, etc.

L'adhésion est de 52,26 euros

➤ **Vote : tous pour**

13) Association ADMS, convention, plan particulier de mise en sûreté des élèves (directive ministérielle)

Monsieur le Maire a envoyé un courrier au Président de l'ADMS le 07/01/2017 pour la nouvelle convention d'utilisation des locaux de l'Ecole pour les cours de musique. L'association doit y intégrer son plan particulier de mise en sécurité (PPMS) dans le cadre de la directive ministérielle de mise en sûreté des élèves.

Le directeur de l'association a envoyé un mail à la mairie pour organiser un concert d'élèves le vendredi 24 février à 20 heures 30 dans la salle des fêtes. L'association souhaite disposer gratuitement de la salle toute la journée (matin : pose des instruments, après-midi répétition générale, concert le soir) et que la municipalité offre le verre de l'amitié.

Le conseil municipal accorde à l'association l'utilisation de la Salle des fêtes la journée du 24 février 2017 à titre gracieux. En revanche, comme pour les autres associations, la municipalité laisse la charge à l'ADMS d'offrir le verre de l'amitié.

14) Association pour l'accueil des Familles hospitalisées, information

L'association pour l'accueil des familles d'hospitalisés «La Pelouse» souhaite faire connaître son site internet (www.hebergement.lapelouse.bordeaux.fr). Cette association propose des hébergements pour les familles de personnes hospitalisées. Elle est située 65 rue de la Pelouse de Douet, 33000 BORDEAUX.

15) Plan-Dépliant Tourisme

Le plan-dépliant tourisme de Taillebourg est quasiment terminé. M. ARROYO-BISHOP et M. TEXIER ont fait de nombreuses corrections auprès de l'éditeur (7 versions) pour essayer que le plan soit le plus complet possible et avec le moins d'erreurs. Deux codes QR (code à scanner avec les smartphones) ont été créés permettant d'accéder directement au site internet et de contacter la mairie.

16) Résultats 2016 de l'Agence postale communale

Présentation des résultats sur les années précédentes :

	Ventes	Retraits	Dépôts
2014	14 000 €	87 000 €	540 €
2015	18 000 €	89 000 €	2800 €
2016	18 400 €	84 000 €	3193 €

L'agence postale communale de Taillebourg est l'une de celles qui fonctionne le mieux du secteur. Cela est positif pour la vitalité de notre village et de nos commerces.

17) Vœux des administrations, des institutions, des Taillebourgeois

M. TEXIER montre les courriers, lettres et vœux reçus des collectivités, administrations, établissements partenaires, entreprises et administrés.

La municipalité de Taillebourg présentera ses vœux le vendredi 27 janvier 2017 à 18h00 à la salle des fêtes.

18) Nouveaux jours de collectes des ordures ménagères

Les jours de collectes ont été modifiés, pour la commune de Taillebourg voici le calendrier 2017



JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Cyclad ne fournit plus les sacs poubelles noirs. En revanche, vous pouvez toujours obtenir des sacs jaunes à la mairie.

19) Tableau de présence au bureau de vote pour les élections présidentielles

Dimanche 23 avril 2017

	8h - 10h30	10h30 - 13h	13h - 15h30	15h30 - 18h
Président	M. CHEVALIER	Mme BEAUBEAU	Mme RICHAUD	M. TEXIER
Assesseur	M. DECQ	M. GALLAIS	Mme GUIBERTEAU	M. GUILLOT
Assesseur	M. COVELA	M. ARROYO	Mme ALBERT	M. GANTHY

Dimanche 7 mai 2017 :

	8h - 10h30	10h30 - 13h	13h - 15h30	15h30 - 18h
Président	M. TEXIER	M. COVELA	Mme ALBERT	M. TEXIER
Assesseur	Mme BEAUBEAU	M. GALLAIS	Mme GUIBERTEAU	M. GUILLOT
Assesseur	M. DECQ	M. ARROYO	M. GANTHY	M. CHEVALIER

20) Subvention à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

OBJET : Subvention accordée à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Charente-Maritime s'investit dans la formation et particulièrement la formation des jeunes à travers l'apprentissage. Les communes apportent leur soutien en contribuant à l'équilibre financier du centre de formation d'apprentis.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Charente-Maritime, qui forme un apprenti résident à Taillebourg, demande une subvention de 40 € au titre de l'année 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide:

- D'apporter une subvention de 40,00 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Vote : Tous pour

21) Colis coffrets cadeaux de Noël / repas des aînés

Depuis plusieurs années, la municipalité de Taillebourg propose aux personnes de plus de 70 ans, des communes de Taillebourg et d'Annepont, de participer à un repas le 1^{er} dimanche d'Octobre. Pour les personnes ne pouvant pas venir, des colis cadeaux sont distribués.

Face au coût de l'ensemble des colis (700 € cette année), des remarques recueillies sur le fait que Taillebourg était la seule commune du secteur à assurer cette distribution, aux remarques faites lors de la distribution bienveillante des conseillers, aux appels téléphoniques **aux domiciles des conseillers pour des réclamations sur ces colis considérés comme des dûs**, Monsieur le Maire a proposé en commission CCAS de supprimer ces colis (vote tous pour). Nous regrettons le fait que certaines personnes vont se sentir frustrées de ne pas avoir ce colis d'autant plus que certaines ont eu la gentillesse de nous envoyer un mot de remerciement. Nous rappelons toutefois que la municipalité propose de venir chercher les personnes chez elles pour le repas qui sera maintenu et toujours gratuit à partir de 70 ans. Une partie des économies servirait à l'amélioration de l'animation que nous souhaitons de qualité. Le repas sera ouvert aux moins de 70 ans (payant). Après consultation du Chef Cuisinier, la limite des participants est fixée à 100 personnes.

➤ **Vote : Tous pour**

22) Réunion publique du PLU général le 03 février 2017

Suite au dernier mail de Mme CALLARD de la CDC des Vals de Saintonge, une réunion publique doit être organisée pour notamment informer les administrés. Elle aura lieu le vendredi 3 février 2017 à 18h30. Des flyers vont être distribués, l'information sera publiée sur notre site internet.

23) Projet de la LPO sur Taillebourg

M. TEXIER a reçu une sollicitation de la LPO pour valoriser le patrimoine de la commune. En 2017, avec le soutien de l'Union Européenne (via le FEDER), la LPO propose d'accompagner des communes en Poitou-Charentes sur l'appropriation et la prise en compte des enjeux de biodiversité notamment en s'appuyant sur la définition de la **Trame Verte et Bleue**.

La LPO propose un accompagnement sur 9 journées qui aura pour objectifs :

- L'acquisition de connaissances faunistiques actualisées
- Le partage des connaissances et enjeux naturalistes avec les élus et les citoyens
- La création de nouveaux maillons de la trame verte et bleue

Le projet est de réaliser un inventaire faunistique, de synthétiser les connaissances et développer une analyse patrimoniale, de hiérarchiser et cartographier les enjeux naturalistes, de contribuer à la sensibilisation des citoyens et de valoriser ces travaux auprès des citoyens (organisation de sorties et de concours photos par exemple) et identifier des espaces communaux pour y créer un refuge LPO collectivités.

La démarche **est gratuite** et cela va permettre d'avoir de nouvelles activités, un bilan en fin d'année, une possibilité d'augmenter la fréquentation et de favoriser le tourisme sur notre commune.

➤ **Vote : Tous pour**

24) Questions diverses

- M. GANTHY (remarque écrite transmise à M. TEXIER) : un riverain signale qu'une personne utilise le terrain communal à la Touche pour faire du « Rodéo », il y a des dépôts sauvages d'ordures dans le bois et le long du chemin communal.
- M. TEXIER : il assistera à une nouvelle réunion sur la sécurité routière le 2 février 2017.
- M. TEXIER : Réunion de chantier pour le Pont Dormant avec Villeneuve. M. CHEVALIER, M. GALLAIS, M. TEXIER
- M. TEXIER : Un maraîcher d'Annepont a demandé la possibilité de reprendre le marché du jeudi matin au niveau du champ de foire. D'autres commerçants pourraient le rejoindre. La municipalité ne s'oppose pas à cette démarche de reprise du Marché du Jeudi déjà discuter en séance de Conseil Municipal et estime que cela sera un atout pour notre commune au vu des jours de fermeture de La Petite Epicerie.
- M. Daniel ARROYO-BISHOP : Pour la continuité des travaux de la Brèche, on voit que le mur a été appuyé sur une fine épaisseur de pierre. Cela est très surprenant que le mur ait résisté pendant 300 ans.
- Suite aux travaux de débernage et de curage de fossé route des Maçons, deux camions de terre ont été déposés au village de Romefort pour rétablir le sol sous le marronnier du village et cela pour faciliter l'entretien de l'espace communal. Une vingtaine de camions ont été déposés au lieu-dit « court si peut » sur une ancienne carrière en vue de niveler le sol pour le végétaliser à terme. M. CHEVALIER propose de profiter de ces travaux pour évacuer divers tas de terre ou de souches provenant de débernages ou de nettoyages qui sont stockés depuis longtemps derrière la pharmacie et au village des Février. Cela permettra de faciliter l'entretien sur ces terrains et d'améliorer l'aspect visuel de ces sites.
- M. TEXIER et Gérard GALLAIS présentent le plan presque finalisé du cimetière et les documents réalisés avec l'aide de Mme Katia BOYER.
- M. Fabrice GUILLOT intervient sur à la mise en place des containers à la Brossardière, ils sont déjà bien remplis. Il faudrait sans doute rajouter un container noir et un jaune.
- M. Fabrice GUILLOT souhaite revenir sur les remarques de M. TEXIER concernant le taux d'accidentologie en Charente-Maritime et signale les conduites dangereuses dont il est témoin sur la route venant de Saint Savinien en direction de Taillebourg au croisement de la route qui va à Saint Hilaire de Villefranche.
- Mme Maryse BEAUBEAU annonce le concours de chiens truffier qui aura lieu le 22 janvier 2017 au stade de foot.

Fin de la réunion 0h35